

ADMINISTRATION COMMUNALE DE
WOLUWE-SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
M. Willem DRAPS, Bourgmestre
Avenue Charles Thielemans, 93
B-1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

V/Réf : EH/sj-DB/s. 1793
N/Réf. : AVL/CC/WSP-2.7/s. 421
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

OBJET : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 273. Extension des installations techniques au 8^{ème} étage ainsi qu'en toiture. Demande de permis d'urbanisme.
(Correspondant : M. Etienne HEYMANS)

En réponse à votre lettre du 8 octobre 2007, sous référence, réceptionnée le 9 octobre, nous avons l'honneur de vous communiquer **les remarques** émises par notre Assemblée en sa séance du 17 octobre 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble de 8 étages, voisin du Palais Stoclet classé comme monument pour totalité par arrêté du 30/03/1976, et situé dans la zone de protection du jardin de celui-ci, classé comme site par arrêté du 13/10/2005.

Elle porte sur la transformation, au 8^{ème} étage, d'une salle de repos en local technique, impliquant le remplacement, en façade avant, des vitrages transparents du local par des vitres opaques et la sortie, en toiture, de gaines en aluminium. Ces gaines, dépassant de 47 cm la hauteur du mur acrotère, seront placées en retrait par rapport à la façade du 8^{ème} étage qui est déjà en retrait de 4 m par rapport à la façade du rez-de-chaussée.

Etant donné la hauteur à laquelle les interventions sont localisées, la Commission estime que les interventions auront un impact visuel limité et négligeable pour le bien classé voisin. Elle souscrit donc à leur mise en oeuvre en attirant toutefois l'attention de la Commune sur la nature des verres qualifiés de « opaques » qui seront placés dans certaines baies du 8^{ème} étage. Elle lui demande de vérifier la nature et l'aspect final de ces vitrages ainsi que leur adéquation sur le plan esthétique.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. STEGEN
Vice-Président

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Isabelle LEROY
- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. VANDERBECQ